

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 AVRIL 2016

**A Alis Logement, 4 rue du pont des tanneries, 21000 Dijon**

Nombre de membres invités : 30  
Nombre de membres à jour de cotisation : 28  
Nombre de membre du bureau : 6  
Nombre de membre présents : 13 dont 6 du bureau  
Nombre de membre représentés : 9  
Nombre total de votants : 22

La séance a débuté à 19h48  
La séance fut terminée à 21h47

Est désigné Président de Séance : Nicolas Roze  
Est désigné Secrétaire de Séance : M. Fabien Sorez

### **RAPPORT**

Avant de démarrer l'assemblée générale, le secrétaire lit le compte rendu de la réunion des membres de février.

- Adhésion à la F.N.A.U.T

Discussion : Le président explique aux présents pourquoi le bureau envisage une collaboration avec la F.N.A.U.T et notamment une adhésion à cette fédération. Il dit que l'indépendance est certes une bonne chose, mais qu'il est mieux, dans l'intérêt commun des usagers, de pouvoir faire avancer les dossiers. Pour le bureau, c'est la liberté de parole et d'action qui est la plus importante.

C'est pourquoi cette assemblée générale a été convoquée.

Débat : Des membres disent que c'est bien pour nous permettre d'avancer, un autre demande si l'adhésion à la F.N.A.U.T permet de nous agrandir sur d'autres territoires, le président répond que ce n'est plus dans nos projets immédiats. Un autre membre demande si l'adhésion permet par exemple à notre association de tracter au sein de la gare, le président explique ça n'offre aucune garantie. Un dernier membre demande quel est la position de la F.N.A.U.T vis à vis du Grand Dijon? Le président dit qu'ils siègent le bas, mais qu'on pourrais se faire représenter.

Discussion : Est discuté de l'entretien que nous avons eu avec M. Gervais (délégué communautaire au Grand Dijon) à qui nous avons signifiés que nous allons adhérer à la F.N.A.U.T.

Vote : 22 pour. 0 abstention . 0 contre . 0 ne prennent pas part au vote.

*Le point est adopté à l'unanimité.*

- Adhésion à E.V.A.D

Discussion : Le secrétaire explique être allé à E.V.A.D, association qui s'occupe des vélocyclistes sur l'agglomération dijonnaise. E.V.A.D serait d'accord pour que nous adhérons à leur association afin de réaliser des projets communs.

Débat : Une adhérente demande des explications sur les propositions d'EVAD d'abaisser les vitesses en villes (Zones 30). Le président explique les projets existants (Grenoble, Tours, etc) . Il est évoqué le problème de la rue du pont des tanneries.

Vote : 21 pour, 1 contre, 0 abstention , 0 ne prennent pas part au vote.

*Le point est adopté.*

- Vote sur le nom complet de l'association.

Discussion : Romain, trésorier adjoint, explique pourquoi il faut changer de nom pour revenir à "Association des usagers des transports Dijonnais" .Il y a principalement le fait qu'on ne peut pas agir sur toute la région Bourgogne Franche Comté. De plus, nous avons demandé des subventions, que nous n'avons pas eu car le périmètre de l'association est trop large. Il convient donc de se recentrer sur Dijon, et de changer le nom de l'association dans les statuts.

Débat : Un adhérent demande des explication à ce sujet. Le président explique que "Association d'usagers des transports Dijonnais" n'est pas un nom trop long, et facilement compréhensible.

Débat : Un autre adhérent demande s'il est prévu de changer le logo. Le président dit que c'est possible, mais que ce projet ne serait pas réalisable avant un an, un et demi au moins. Le secrétaire explique par ailleurs que le nom et le logo ne sont pas couverts à ce jour par l'INPI, car déposer une marque coûte un prix relativement élevé pour l'association.

Vote : 21 pour, 1 abstention , 0 contre , 0 ne prennent pas part au vote

*Le point est adopté.*

- Vote sur les statuts

Discussion : Le secrétaire relit toutes les modifications que le bureau souhaite soumettre aux membres.

Débat : Il n'y a aucune objection, ni remarques dans la salle.

Vote : 22 pour, 0 contre, 0 ne prennent pas part au vote.

*Le point est adopté.*

- Vote budget rectificatif

Discussion : Lecture du budget par le trésorier, pour l'année 2016. Des modifications sont réalisées, compte tenu des écarts réalisés entre temps.

Vote : 22 pour, 0 contre, 0 ne prennent pas part au vote.

*Le point est adopté.*

- Cartes de membre

Information : Les cartes de membres sont distribuées aux présents, le secrétaire prendra contact avec les absents, pour les modalités de remise.

*Ce point n'appelle pas à un vote.*

- Sondage débat gratuité transport : Pour ou contre

Discussion : Un débat est réalisé dans la salle, afin de connaître les avis des différents participants, pour trancher sur la question et avoir une position associative officielle. Le président est pour la gratuité dans une certaine mesure, mais pas pour les gros réseaux (Ratp, RTM, Divia, etc.)

Débat : Il y a des partisans du "Il faut payer un petit peu, au moins de manière symbolique" D'autres, résolument contre la gratuité. Il n'y a pas d'avis tranché, avec finalement des avantages et des inconvénients pour les deux options.

Vote : Le président demande un vote sur la question.

Débat : Les membres soulèvent un débat sur l'utilité d'un vote.

Débat : Un membre demande s'il est possible que ce débat soit "informatisé" dans la durée, c'est à dire disponible sur internet, pour avoir un panel plus large.

Débat : Le président prend acte du débat et demande l'annulation du vote sur cette question à l'assemblée.

Vote : Annulation de la demande de vote.

Il n'y a donc pas de vote sur ce point.

- Sujets et questions diverses

Information : Pour le collectif des mécontents des transports bisontins, nous n'avons pas donné suite immédiate au vu de nos projets en cours et de nos désaccords.

Information : Nous avons rencontré M. Granguillaume et avons expliqué ce qu'il s'est passé (voir compte rendu du bureau du 12/04/2016)

Information : Nous avons demandé un stand de 4 mètres pour le Grand Dej, cette année, et attendons une réponse.

Information : Dossier Chevigny, celui-ci est toujours en cours de traitement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21H47

Le président de séance,  
M. Nicolas Roze  
Le secrétaire de séance,  
M. Fabien Sorez